



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 septembre 2015

COMPTE-RENDU

PROCES VERBAL DE SEANCE

Etaient Présents : Mes Anny SANLAVILLE, Marie Thérèse RIGAUDIER, Christine NAVARRO, Dominique GUINET, Aurélie VARRIER, Didier ALBAN, Gilles LEMOINE, Franck BERNARD, Philippe MOREL, Daniel DELAGNEAU, Christophe MOYNE, Éric URIDAT,

Pouvoirs :

Agnès BOCQUEL à Anny SANLAVILLE
Emmanuel GENIQUET à Marie Thérèse RIGAUDIER
Frédéric BRU à Aurélie VARRIER
Thierry LABRUYERE à Gilles LEMOINE

Excusée :

Véronique VERDIER

Secrétaire de séance : Didier ALBAN

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 30 Juin 2015.

Délibérations :

- Validation du choix de l'entreprise pour travaux du hameau du bady
- Décisions budgétaires modificatives N° 3 sur les sections investissement et fonctionnement

Examen de devis,

Point sur la rentrée scolaire

Réflexion sur la politique jeunesse

Compte rendu de commissions et de syndicats

Questions diverses

Informations

Questions Diverses :

D. DELAGNEAU : Comment s'est passé l'été en terme d'évènements et d'incivilités ?

C MOYNE : Les nouveaux habitants du bâtiment HBVS rue du Moulin ont-ils une incidence sur la fréquentation de l'école ?

Le compte rendu du conseil municipal du 30 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire ouvre la séance en annonçant la démission de 2 conseillères municipales :

- Madame Catherine Morlon pour motif personnel
- Madame Ghislaine Sandon pour raisons de santé

Le prochain conseil verra la mise en place de nouveaux conseillers. Un point sur les membres des commissions et syndicats sera à l'ordre du jour.

I - Validation du choix de l'entreprise pour travaux rue du Bady

Mme le maire donne la parole à Didier Alban, adjoint aux travaux.

La consultation pour la réalisation des travaux a été lancée le 20 juillet pour un dépôt des candidatures au plus tard le 31 juillet 2015.

Ouverture des offres le 03 août 2015.

3. entreprises ont été sollicitées : - EIFFAGE – COIRO - SN2V

Deux entreprises ont répondu à la sollicitation SN2V (72 422.68 € HT) et COIRO (93 572.28 € HT)

Le prix estimé par le cabinet d'étude se situait à 83 357 € HT;

Le rapport d'analyse des offres a été envoyé à chacun. L'entreprise SN2V est la mieux positionnée au regard des critères de sélection pour un coût des travaux à hauteur de 72 422.68 € HT.

Après échange, le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de l'entreprise SN2V.

Madame le maire explique le processus d'achat de la parcelle nécessaire à la création du parking et des échanges avec le propriétaire actuel concernant le prix du m² convenu.

Le bornage du terrain a lieu le 14 septembre 2015, un compromis de vente sera réalisé spécifiant l'autorisation de commencer les travaux avant l'acte de vente.

Les travaux doivent commencer lundi 26 octobre 2015.

II –Décisions budgétaires modificatives

La commission « finances » s'est réunie le 31-08-2015 et a examiné successivement l'exécuté du budget de fonctionnement et d'investissement arrêté au 25 /08/2015

Globalement l'exécution budgétaire est conforme aux prévisions, deux ajustements sont nécessaires.

Section Fonctionnement

La situation au 25/08 montre, pour le compte 6067 fournitures scolaires, un budget de 8100€ et une consommation de 7195€. Or, à l'examen du compte il est constaté que l'achat de différents matériels pédagogiques (mallette de sciences, livres spécialisés etc.) ont été imputés sur ce compte à tort.

Ces achats avaient effectivement été décidés lors de la discussion budgétaire.

Aussi, pour permettre aux enseignantes d'acheter des fournitures d'ici la fin de l'année, et pour afficher notre soutien à l'éducation des enfants, nous vous proposons de prendre une décision modificative au profit de ce compte pour 1 400€ en prenant sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

Section investissement

Des travaux non prévus lors de l'élaboration du budget seront à régler prochainement et à imputer sur l'opération 171 ;

L'opération 171 « voirie communale » sera insuffisamment dotée pour le paiement de toutes les factures. Après examen des factures arrivées en août, il est proposé une DM de 10000€ à prendre sur le compte des dépenses imprévues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette décision budgétaire modificative numéro 3 comme reprise au tableau ci-dessous :

Section d'investissement					
DEPENSES			RECETTES		
171	Amélioration de la voirie communale	10 000 €			
020	dépenses imprévues	-10 000 €			
TOTAL		0.00€	TOTAL		0.0€
Section de Fonctionnement					
6067	Fournitures scolaires	1 400 €			
023	dépenses imprévues	- 1 400 €			
TOTAL		0.00			0.0

III – Point sur la rentrée scolaire

Mme Rigaudier, adjointe à la vie scolaire explique comment la rentrée scolaire s'est passée sur les différentes facettes, rentrée scolaire, activités périscolaires et restaurant scolaire.

Rentrée scolaire

La rentrée s'est globalement bien passée avec 182 enfants répartis sur 7 classes dont 5 classes à 2 niveaux. Arrivée de deux nouvelles enseignantes.

Activités périscolaires

Les temps d'activités périscolaires (TAP) ont démarré lundi 07 Septembre. 61 Familles ont inscrit leurs enfants. 75 enfants participent aux TAP.

Quelques enfants sont en liste d'attente notamment pour les activités Crazy Pong , Langage des signes et création de contes.

Restaurant scolaire

Le mobilier du restaurant scolaire a été changé. Nous constatons une participation importante au restaurant (moyenne de participation avoisinant 100 enfants)

Cela pose quelques problèmes d'organisation.

Daniel Delagneau fait remarquer qu'il est bien dommage qu'aucun candidat en contrat d'apprentissage ne se soit manifesté.

IV- Réflexion sur la politique jeunesse

Madame le Maire commente le retour du dossier PASAE en expliquant que les subventions sont versées entièrement à la commune d'Ambérieux-en-Dombes qui les ventile à l'association « OXY'JEUNES ». Cette association reverse ensuite à chaque commune la part lui revenant au regard du dossier présenté.

Voir tableau en annexe pour les subventions.

Point sur les activités jeunesse.

La politique jeunesse est portée par l'association « les jeunes du Formans »

Nous devons constater les faits suivants :

- Des difficultés de mise en œuvre de la politique jeunes avec les élus de St Didier de Formans
- Début 2015, un travail intéressant a pu être conduit avec 2 élus de St Didier puis une dégradation des contacts constatée à partir de l'assemblée générale traduite par une ambiance pesante ne satisfaisant personne, ni les bénévoles de l'association, ni les élus des 2 communes.

Force est de constater que la seule solution consiste à se séparer en mettant fin à l'association, afin que chaque partie retrouve sa légitimité. Le poste de l'animateur jeunesse est aussi à prendre en compte.

Mme Le Maire explique une nouvelle organisation possible en regroupant dans la même association différentes activités. Ce dispositif nous permettrait de remettre à plat les conditions du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF.

Un travail important de réflexion pour conduire la politique jeunesse et enfance est à réaliser d'ici la fin de l'année avec toutes les personnes et associations concernées en prenant en compte l'existant tout en poursuivant une politique allant dans le même sens.

V- Examen de devis :

Pas de devis présenté.

VI- Compte rendu de commissions et syndicats

Forum des associations, Aurélie VARRIER

Le forum a été bien fréquenté avec beaucoup d'adhésions pour certaines associations.

Communauté de communes

COPIL Transport du 07-07-2015 Didier ALBAN

Les marchés concernant les transports scolaires et publics se terminent en 2016.

Lors du transfert de compétence entre le conseil départemental et la communauté de communes certains marchés restés au niveau du conseil départemental se terminent également en 2016 et sont rattachés à la compétence de la CCDSV.

D'autre part, la communauté de communes CCDSV comprenant 19 communes, un nouvel appel d'offre doit donc être conduit avec un nouveau périmètre et des services à adapter. Le comité de pilotage a examiné les nouvelles dessertes en cours de conception.

Commission Culture et Patrimoine Gilles LEMOINE

La directrice de la MJC de Reyrieux a présenté une animation « Faï zeurs de rêves qui aura lieu le 12 décembre à Reyrieux.

Animation réalisée par des lutins bleus possédant leur propre dialecte, dans un village éphémère, axée entre autre sur la rencontre et l'accueil de l'autre.

Le directeur d'EOLIA est venu présenter la saison EOLIA sur la communauté de communes avec le concert du 01 janvier sur Sainte Euphémie.

Présentation des « journées européennes du patrimoine » avec remise de la plaquette de communication.

Pays d'art et d'Histoire (PAH).

Les communautés de communes CCSV et CCPOD se sont regroupées, un nouveau territoire est né mais le label PAH ne concerne que le périmètre de la CCSV;

La CCDSV conduit un travail d'extension du périmètre PAH sur l'ensemble du territoire.

Un travail important et long est à conduire :

- Inventaire des patrimoines (petit patrimoine, patrimoine bâti, naturel,)
- enquête à conduire
- diagnostic avec points forts et faibles
- travail d'analyse et de réflexion en prenant en compte le cadre de vie

Une visite sur chaque commune est prévue en présence du correspondant communal que la commune doit désigner. Gilles Lemoine est tout naturellement confirmé à ce rôle.

Informations diverses :

Présentation d'une manifestation sur Trévoux du 11 AU 13 -09-2015 axée sur la poésie.

Questions diverses

D. DELAGNEAU : comment s'est passé l'été ?

Pour cet été, les fleurs n'ont pas subi de dommage.

Un bidet des WC public a été cassé et remplacé.

Une vague de cambriolage a été constatée, notamment au lotissement du « petit Montferrand ».

C MOYNE : incidence sur l'école de l'arrivée des nouveaux habitants du bâtiment HBVS rue des moulins

Beaucoup de familles monoparentales.

1 enfant déjà scolarisé sur STE Euphémie et arrivée d'1 nouvel enfant à l'école.

La séance du conseil municipal est levée à 22 h 45

Prochain conseil municipal le mardi 06 octobre 2015 à 20 h 30